Section de la Manche

SYNDICAT NATIONAL Solidaires Finances Publiques

Compte-rendu du CSAL du 23/01/2023

Ordre du jour

1) Exercice emplois 2023

2) Questions diverses

Les suppressions d'emplois nettes sont détaillées ci-dessous :

- - 10 C
- - 1 B
- - 3 IDIV
- + 1 IP
- **Total : 13 emplois supprimés**

  dont 10 dans les SIP

Dans notre déclaration liminaire, nous avons constaté que cette année 2023 s'est engagée sous de bien tristes auspices, avec notamment les conséquences de la loi de finances, qui frappe une fois encore la DGFiP et particulièrement notre direction en matière de suppressions d'emplois.

Sur ce point, nous avons réaffirmé que pour Solidaires Finances Publiques aucune suppression d'emplois n'est légitime. C'est pour cette raison que nous n'avons pas siégé à la première convocation du CSAL dédié, car nous ne pouvons apporter le moindre crédit à la vision déstructurante et mortifère de la DGFiP, de ses missions, de ses structures et des conditions de travail de ses agents et agentes.

Nous nous sommes interrogés sur le lourd tribut de notre DDFIP qui voit 13 emplois supprimés alors qu'il n'en y a «que 850 » au niveau national.

M BRABANT n'a pu nous exprimer que sa satisfaction de voir le nombre de suppressions d'emplois diminuer au niveau national et rappeler qu'il applique la feuille de route qui lui est confiée.

Cette feuille de route implique de se consacrer à l'accueil des personnes qui en ont le plus besoin et à se consacrer aux tâches « à forte valeur ajoutée ». Le renforcement du contrôle fiscal, de la publicité foncière, et le contrôle de gestion (performance).

La feuille de route qui nous a été présentée lors de ce CSAL comporte plusieurs volets qui impactent le TAGERFIP de la Manche

Section de la Manche

Solidaires Finances Publiques — Syndicat National

1- le PLF : Projet de Loi de Finances

Ce volet est la conséquence directe des 13 emplois supprimés dans la Manche, avec la contribution particulière des SIP.

Le devenir des SIP, tant du côté assiette que recouvrement, est à l'étude avec la diminution des charges liées au prélèvement à la source, la suppression de la taxe d'habitation en principale, la suppression de la redevance audiovisuelle publique.

Solidaires Finances Publiques constate néanmoins que les agents des SIP sont encore largement occupés : réception physique et téléphonique, e-contact, contrôle de régularisation, délestage de centre de contact, soutien au dispositif prime carburant, traitement de listes issues de la dématérialisation, GestODL…

Néanmoins, la décision est prise, ce sera – 1 B (Cherbourg) et – 9 C (- 3 à Cherbourg, - 4 à Saint Lô, -2 à Avranches), soit 10 agents au total pour les seuls SIP.

1 emploi C sera prélevé également sur les services de direction (agent partant en potentiellement à la retraite)

2 emplois d'IDIV hors classe et 1 emploi d'IDIV expert seront également supprimés. Ces emplois sont supprimés au titre de la GPEEC (gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences) 2023 des cadres A+

2- Les redéploiements d'emplois (hors NRP)

Les redéploiements internes ciblés :

	A	B
Équipe de renfort	-1	-1
Direction Contrôle de gestion	+1	
SPFE Coutances (SPF)		+1
PCE Cherbourg	-1	
BDV Cherbourg	+1	
Direction		-1
BCR		+1

Concernant notre remarque sur la suppression d'un poste au PCE de Cherbourg au profit de la BDV, alors même que les brigades manquent de fiches de programmation, M BRABANT nous a rappelé ses espoirs sur la montée en puissance du data-mining qui est censé alléger les travaux de programmation du contrôle fiscal des entreprises.

M BRABANT nous a également informé qu'un 2ème emploi de B à la BCR serait créé ou redéployé au prochain exercice emploi 2024.

Concernant l'avenir de l'équipe de renfort, l'effectif de celle-ci a vocation à diminuer les prochaines années.

Les redéploiements correctifs métiers :

M BRABANT constate un déséquilibre entre les emplois liés aux missions des anciennes filières Gestion Publique et Fiscale, imputable en partie aux fermetures des petites trésoreries.

Il souhaite donc procéder à un rééquilibrage entre les ex-filières.

	B	C
SIP Avranches (siège)		-1
TH Granville (siège)		+1
SIE Cherbourg		-1
TH Carentan		+1
SIE Avranches	-1	-1
SGC Saint Lô		+1
SGC Coutances	+1	

Les autres redéploiements :

	IP	IDIV CN	A
Direction (audit)	-1		
Direction	+1		
PCE Cherbourg		-1	
SGC Saint Lô		-1	
Direction		+2	
Équipe de renfort			-1
SGC Saint Lô			+1

Le bilan de cet exercice emploi est donc :

- de 13 suppressions nettes d'emploi
- et de 12 redéploiements tous grades confondus.

Bien que ces emplois soient exprimés en emplois TAGERFIP (chaises), qu'un certain nombre de ces emplois soient vacants, il n'en reste pas moins que 5 agents du département (hors NRP) vont devoir faire leur demande de mutation locale.

Solidaires Finances Publiques a observé que certains postes non vacants étaient occupés par des agents contractuels et dès lors ne pouvaient plus être obtenus par des agents titulaires.

Loin d'opposer personnels contractuels et titulaires, nous avons rappelé notre attachement au recrutement par concours. Les personnels contractuels sont en effet des travailleurs en CDD, donc plus précaires et moins rémunérés que les titulaires.

L'ensemble des organisations syndicales a voté contre les propositions de la direction.

Question diverses

- une photographie des emplois non recrutés par concours a été demandée (contractuels, pactes, services civiques, apprentis…

- un bilan des ruptures conventionnelles et

indemnités volontaires de départ sera proposé lors d'une prochaine instance.

- M BRABANT propose un bilan des encaissements chez les buralistes.

- un point sur la situation du SPFE qui se sent stigmatisé et où l'ambiance est plutôt morose : M BRABANT est optimiste sur le réduction des délais de publication et affirme que l'ensemble des agents du SPFE a tout son soutien et sa confiance .

- La fin du numéraire est prévue pour 2024 sauf à Coutances et Cherbourg, pour l'encaissement des saisies d'argent liquide uniquement.

Il reste à solutionner la question des porteurs de bons de secours en chèques et qui voudraient obtenir des liquidités.

- Sur l'ouverture des centres des finances publiques demandée par M BRABANT lors de la journée de grève du 19 janvier :

Nous avons porté à ce sujet le problème de la sécurité des agents les jours de manifestations.

M BRABANT ne veut pas porter atteinte au droit de grève. Il estime que la sécurité des agents est assurée (renseignements généraux et consignes préfectorales).

Néanmoins, à Saint Lô, nous avons constaté que les grilles de la cour de la préfecture étaient fermées et consigne avait été donnée aux agents de ne pas garer leur véhicule aux abords de la cité administrative.

M BRABANT estime également que dès lors qu'un agent est non gréviste , le service d'accueil de l'usager doit être assuré.

solidairesfinancespubliques.ddfip50@dgfip.finances.gouv.fr